

Déclaration de l'intersyndicale SDNC

Par message du 18 mai, le Directeur Général s'est adressé aux personnels de la DGFIP pour annoncer dans le cadre de la préparation des nouvelles orientations stratégiques de la DGFIP qui définiront le prochain contrat d'objectif et de moyens, l'organisation d'un grand « remue méninges » prétendant associer l'ensemble des agents.

Il y précise que ces travaux, qui s'échelonneront jusqu'à l'été, porteront sur l'avenir de nos métiers, les conditions d'exercice de nos missions, les relations avec nos partenaires, mais qu'ils pourront également conduire à questionner les valeurs, les atouts, les fragilités, les marges d'amélioration de la DGFIP.

Au travers de ce message, la Direction Générale entend lancer un débat prétendument participatif sur l'avenir de notre direction, selon des modalités dépendant des conditions d'organisation locales, en dehors de toute orientation prédéfinie.

Or cette orientation a déjà été présentée aux directrices et directeurs à Poitiers les 23 et 24 mars, des réflexions approfondies ont déjà été engagées avec ces derniers sur les prochaines évolutions, voire dégradations de la DGFIP que la centrale souhaite mettre en œuvre, et cela sans aucunement y avoir associé les représentants des personnels.

Le fait que ce type de concertation ait été lancé sans y associer en amont les organisations syndicales de la DGFIP démontre ainsi la volonté du directeur général d'ignorer leur représentativité et leur crédibilité, et de les court-circuiter au travers d'un dispositif déstructuré permettant d'interpréter les résultats à sa convenance.

Dans toutes les instances, nos organisations syndicales que ce soit au niveau national ou local n'ont cessé d'alerter sur les conséquences néfastes des politiques et réformes engagées pour les missions, les services, les emplois, les conditions de travail des personnels de la DGFIP ainsi que la dégradation du service public proposé aux usagers.

L'organisation de ces « concertations » (et quand on voit le sens donné en local ou en national à ce mot lors de l'annonce du NRP, on ne peut qu'être dubitatifs) démontre ainsi la volonté d'écarter, préalablement à toutes

discussions pré-stratégiques, les observations et revendications portées par nos organisations syndicales sur de multiples sujets.

Pour les OS « remue méninge » : Associer les agents et les chefs de service à la logique des suppressions d'emplois.

Pour la CGT et SOLIDAIRES, remue-méninges est une offensive managériale, d'envergure dont l'objet principal est de forcer l'adhésion à des dispositions déjà arrêtées et diffusées aux directeurs lors du cadrage fait par la DG au mois de mars...

N'oublions pas ici, ce que fut le contrat d'objectif 2019-2022 « 4900 SUPPRESSION D'EMPLOI »!!!

Et pour le prochain la DG veut des idées ??

Laisser croire aux agents qu'ils sont les décideurs...

Dans les documents internes diffusés aux directeurs nous pouvons lire :

« qu'il s'agit d'un exercice de promotion »

« ne pas faire de l'exhaustif »

« parler avec le plus de personnes et de les faire parler »

« le sujet des emplois ressort systématiquement »

Et cerise sur le gâteau, le document transmis aux directeurs sur le séminaire de mars 2022 avec la DG « n'a pas vocation à être partagé auprès des agents »

Tout est dit ! Il vous est demandé de « parler » mais tout est bouclé d'avance !

Évidemment la pression risque d'être forte sur les stagiaires, sur les candidats à une promotion, sur les nouveaux arrivants dans nos services y compris les collègues contractuels. Et nous n'en voudrions à personne de nourrir quelque illusion dans la prise en compte de ses propositions..

Vous allez nous dire « vous les OS, vous êtes contre tout ! »

Ah non ! Nous, ce que nous voulons, c'est le meilleur pour TOUT les agents et les missions !

Et nous avons aussi des idées !

- Arrêter l'externalisation et faire confiance à la compétence de nos agents, l'exemple typique est le foncier innovant.**
- Créer les emplois statutaires nécessaires pour assurer la continuité du service public. Titularisation des contractuels.**
- Maintenir un service public de proximité et de pleine compétence**
- Remettre en avant l'intérêt général, le sens du service public, l'égalité d'accès et de traitement pour tous**
- Redonner aux agents les droits qui leur ont été enlevés. Commissions administratives de promotion, de mutation. Maintien du CHSCT ! Une réelle égalité femme-homme.**
- Une revalorisation conséquente de notre rémunération.**

- **L'opposition à toute rémunération dite au mérite qui aurait pour effet de diviser davantage les agents et d'augmenter l'individualisation sans précédent de notre rémunération.**
- **L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique.**
- **la fin du recrutement par la voie contractuelle, dans le but de maintenir un service public de qualité avec des agentes et agents sous statut, formés et protégés et la fin de la précarisation des emplois induite par une contractualisation de masse,et le SDNC participe activement à cette démarche.**
- **augmenter le volume des promotions internes et la possibilité d'évolution dans les carrières.**
- **le maintien d'une action sociale locale, au plus près des agents, ainsi que l'arrêt de la vente des résidences EPAF.**